

LE MEDiateUR DE LA REPUBLIQUE
28 B.P. 1006 Abidjan 28
Tél. : 22 44 21 98
Fax : 22 44 21 44
E-mail : mediateur@afnet.net

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

**RAPPORT INTERIMAIRE
DU 4^e CONGRES DE L'ASSOCIATION
DES OMBUDSMÄN ET MEDiateURS
DE LA FRANCOPHONIE
PARIS, 28, 29, 30 NOVEMBRE 2005**

**THEME :
LE MEDiateUR : INTERPRETE DES ATTENTES,
ACTEUR DES REFORMES**

INTRODUCTION

Le Congrès ordinaire de l'Association des Ombudsmän et Médiateurs de la Francophonie (AOMF), a tenu sa 4^e session à Paris, les 28, 29 et 30 novembre 2005.

Ce Congrès qui avait pour thème :

“LE MEDIATEUR, INTERPRETE DES ATTENTES, ACTEUR DES REFORMES”, a siégé successivement :

- à l'Assemblée Nationale française, salle Lamartine, Immeuble Jacques Chaban-Delmas, au 101, rue de l'Université, où les travaux se sont déroulés les lundi 28 et mardi 29 novembre 2005 ;

- et à l'Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, au 5, rue Lobau, le mercredi 30 novembre.

Le 4^e Congrès de l'AOMF a enregistré la participation d'un nombre record de membres de l'Association, ainsi que de pays observateurs, candidats à l'adhésion. On a toutefois noté les absences du Vanuatu, du Congo-Brazzaville et de Madagascar, classés pourtant parmi les membres votants.

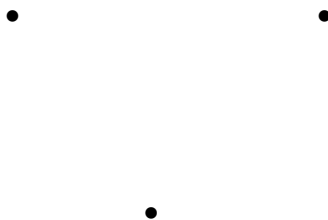
Considérées comme le congrès de la **majorité** de l'AOMF, ces assises ont donné lieu à des événements de première importance :

1°/ L'élection à la présidence de l'Association, d'un Médiateur africain, de surcroît une **femme**, en la personne de la malienne Fatoumata DIAKITE-N'DIAYE.

2°/ L'institution d'un **Secrétariat Général permanent**, confié au Médiateur de la République française, pour des raisons évidentes.

3°/ Et surtout, **l'entrée de la Côte d'Ivoire au Conseil d'Administration de l'AOMF** : notre pays, membre fondateur de l'AOMF, avait un déficit à gérer, lié tantôt à son statut, tantôt à l'irrégularité du paiement de ses cotisations.

Avec cette élection en qualité de **REPRESENTANTE DE LA REGION OUEST-AFRICAINE** au Conseil d'Administration de l'AOMF, la Côte d'Ivoire se voit hissée en pôle position, puisqu'elle devient le porte-parole des pays membres de la zone.



I. LE DEROULEMENT DU CONGRES

Le 4è Congrès ordinaire de l'AOMF a adopté pour ses travaux, l'ordre du jour suivant :

I -1- POUR LES SEANCES A L'ASSEMBLEE NATIONALE

*** 1 – Réunion statutaire du Conseil d'Administration**

*** 2 – Ouverture officielle du Congrès**

- Accueil : **Monsieur Bruno BOURG-BROC**

Député de la Marne,
Président délégué de l'Assemblée parlementaire
de la Francophonie.

- Orateur : Madame la Présidente de l'AOMF

Maria Grazia Vacchina
Médiateur de la Vallée d'Aoste.

- Messages :

- **Madame Christine Dessouches**, Déléguée aux Droits de l'Homme
et à la Démocratie à l'Agence Intergouvernementale de la
Francophonie ;

- **Madame Alifa Farouk**, Présidente de l'AOMA ;

- **Monsieur le Président** du Forum Canadien des Ombudsmän.

*** 3 – Déjeuner offert par le Médiateur de la République française, à la Présidence de l'Assemblée Nationale, Hôtel de Lassay.**

*** 4 – Assemblée Générale de l'AOMF**

Thème :

L'action de l'AOMF : clarifier les objectifs, les moyens, les rôles.

Débats

*** 5 – Réunion statutaire de l'Assemblée Générale**

Approbation de l'ordre du jour et élections statutaires

*** 6 – Dîner-croisière sur la Seine**

*** 7 – Médiateurs et éthique**

PRENDRE EN COMPTE LES DEFIS QUE POSENT LES EVOLUTIONS SCIENTIFIQUES, SOCIETALES ET MORALES

**** 7.1- Introduction : M. Robert BADINTER**

Sénateur des Hauts-de-Seine

Ancien Garde des Sceaux

Ancien Président du Conseil Constitutionnel

**** 7.2- Grand Témoin : M. Luc FEERRY**

Ancien Ministre

Président du Conseil d'analyse de la Société

**** 7.3- Débats**

*** 8 – Médiateurs et médiations**

REPONDRE A CETTE DEMANDE CROISSANTE DE MODES ALTERNATIFS DE RESOLUTION DES CONFLITS DANS LES DOMAINES : ADMINISTRATIF, JUDICIAIRE, CIVIL ET COMMERCIAL ; ET A TOUS LES NIVEAUX : NATIONAL ET LOCAL.

• **Grand Témoin : Jacques DERMAGNE**

Président du Conseil Economique et Social

*** 9 – Buffet déjeunatoire à l’Hôtel de la Questure de l’Assemblée Nationale**

*** 10 – Médiateurs et mondialisation**

AGIR, DANS NOS CHAMPS DE COMPETENCE, POUR UNE MONDIALISATION PLUS « HUMAINE »

En promouvant la bonne administration, facteur essentiel de développement économique.

• **Grand Témoin : Stève GENTILI**

Président du Groupe BRED-Banque Populaire

Président du Forum francophone des Affaires

*** 11 – Elections statutaires**

I - 2 – POUR LES SEANCES A L’AUDITORIUM DE L’HOTEL DE VILLE

*** 12 – Accueil à l’Auditorium de l’Hôtel de Ville**

Orateurs :

- **Madame Frédérique CALANDRA**, Adjointe au Maire de la Ville de Paris, Médiatrice de la Ville de Paris.
- **M. Pierre SCHAPIRA**, Adjoint au Maire de la Ville de Paris, Chargé des Relations Internationales et de la Francophonie.
- **M. Jean-Paul DELEVOYE**, Médiateur de la République française
- **Madame Fatoumata DIAKITE-N’DIAYE**, Présidente de l’AOMF

*** 13 – Le Médiateur, levier du changement face à la maladministration**

- Intervention de **M. Yves PALAU**, Maître de Conférences en Sciences Politiques à l’Université Paris XII, auteur de **“La médiation, pratiques et perspectives”** (Edition Nathan).

*** 14 – Conférence de presse**

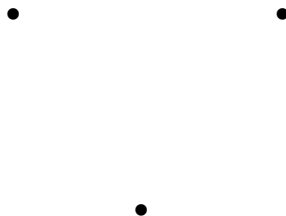
*** 15 – Buffet déjeunatoire offert par la Médiatrice de la Ville de Paris**

*** 16 – Le Médiateur, garant des droits des usagers**

- Intervention de **Madame Michèle GUILLAUME-HOFNUNG**, Professeur de Droit Public à l'Université Paris XI, Vice-Présidente du Comité des Droits de l'Homme de l'UNESCO, auteur, notamment de la "Médiation" (Edition PUF, collection Que sais-je)

*** 17 – Visite de l'Hôtel de Ville**

*** 18 – Dîner offert par la Médiatrice de la Ville de Paris dans les salons**



II – COMMENTAIRES

En attendant les documents nous permettant de rédiger le rapport complet et définitif de ce 4^e Congrès ordinaire de l’AOMF, nous faisons les commentaires et tirons les enseignements que voici :

1°/ Après la tenue du colloque international de Yamoussoukro, la Côte d’Ivoire était très attendue à ces assises à Paris. Cette “sortie du bois” de notre pays, qui a reçu l’onction de la Présidente en titre de l’AOMF, Madame Maria Grazia VACCHINA, était le signe avant-coureur d’un retour parmi l’élite.

2°/ L’intervention du Médiateur Lamine OUATTARA à l’Assemblée Générale (la seule faite par écrit) a été considérée par les participants comme un fait majeur, tant elle a été ovationnée.

On se souvient que cette intervention a porté sur le thème : “**L’action de l’AOMF : clarifier les objectifs, les moyens, les rôles**”.

Les termes choisis dans le discours prononcé par le Chef de la délégation ivoirienne étaient sans excès, mesurés et bien à propos.

3°/ Le **lobbying** du Médiateur OUATTARA auprès de ses pairs, a abouti à l’élection de notre pays pour la première fois au Conseil d’Administration de l’AOMF.

4°/ Le Congrès de Paris a enregistré la présence de personnalités de très haut niveau, notamment, Messieurs **Robert BADINTER**, ancien Président du Conseil Constitutionnel, **Luc FERRY**, ancien Ministre, **Jacques DERMAGNE**, Président du Conseil Economique et Social, pour ne citer que ceux-là.

5°/ L'élection, au poste de Présidente de l'AOMF, d'une africaine, la malienne **Fatoumata DIAKITE-N'DIAYE**, fut le point culminant de ce 4è Congrès. Cet événement autant inattendu que consensuel, est à attribuer, avant tout, aux qualités exceptionnelles de l'impétrante et à sa riche carrière dans son pays, le Mali.

Elle est due, aussi, à la volonté de certains pays, comme le Canada, d'instaurer l'alternance à la tête de notre Association commune, même si le mandat de Madame VACCHINA, commencé, on le sait, de façon "calamiteuse" en Tunisie, a été exaltant à tous égards.

•

•

•

CONCLUSION

Après Nouakchott, Ouagadougou, Andorre et Hammamet, le 4^e Congrès de Paris consacre la majorité de l'AOMF. La volonté des Ombudsmän et Médiateurs ayant en partage le français a beaucoup contribué à cette maturité ; mais il faut ajouter à cela, la détermination de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), qui tient à bout de bras cette Association, contribuant ainsi à la pérennisation de la langue française et à son rayonnement dans le monde.

Le 5^e Congrès se tiendra probablement à Bamako, pour rendre hommage à une femme, **Fatoumata DIAKITE N'DIAYE**, Présidente en exercice de l'AOMF, qui le mérite bien ; et à l'Afrique de l'Ouest, dont les Médiateurs ont désormais pour porte-parole, la Côte d'Ivoire.

Notre pays trouve là, un rôle majeur à jouer, et une occasion de redorer son blason, un tant soit peu terni ces temps derniers.

•

•

•